

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 Novembre 2014**

Convocation : le 21 Novembre 2014

Présents : Mesdames VASSEL , LE MOULT, BERGERON, RISCH, CORBIN et PLAGNAT  
Messieurs DEJOURS, DUPIN, BASSET, MARGIRIER, GUERIN, VALLON

Excusés : Messieurs LADREYT et HURLIN  
Madame BARBAZANGES

La séance est ouverte à 20 heures.

Le procès-verbal du 31 octobre 2014 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Monsieur Eric GUERIN

Françoise BARBAZANGES (empêchée et indisponible depuis plusieurs semaines suite à un accident) a donné procuration à Gilbert DEJOURS. L'équipe municipale lui souhaite un prompt rétablissement.

Alain LADREYT (en astreinte professionnelle) a donné procuration à Fabrice BASSET

- **CCAS : repas de Noël : le mercredi 10 décembre**

Le repas aura lieu le mercredi 10 Décembre 2014 à midi à la salle Toinou au bénéfice de 38 Champinoises et de 35 Champinois de plus de 70 ans. Un accordéoniste animera la journée, le repas sera servi par les bénévoles du CCAS.

- **Goûter de Noël : le samedi 20 décembre**

Un goûter de Noël au bénéfice de la soixantaine d'enfants de la commune scolarisés dans le primaire aura lieu le samedi 20 décembre 2014 à partir de 15 heures salle Toinou. Un spectacle de magie sera proposé.

Inscriptions et renseignements en mairie de Champis ou par mail : mairie.champis@inforoutes-ardeche.fr

- **Vœux : le samedi 17 janvier 2015 à 11 heures**

Comme les années précédentes, le Maire et l'Equipe Municipale donnent rendez-vous aux Champinoises et Champinois pour la présentation des vœux qui se déroulera **le samedi 17 Janvier 2015 à 11 heures** (Salle du Conseil Municipal) Un diaporama dressera le bilan des réalisations. Le verre de l'amitié clôturera cette rencontre.

- **Eco lotissement : villas communales / publicité / plantation**

La prochaine réunion de la commission lotissement aura lieu le lundi 15 décembre 2014 à 18 heures (salle du conseil).

Après la pose d'un panneau sur le lotissement, la publicité va être faite sur différents sites spécialisés pour les 6 lots désormais offerts à la vente.

80 arbustes sélectionnés par Cécile Vassel pour leur diversité ont été plantés le samedi 29 novembre par l'équipe municipale sur le lot communal en bordure de la route départementale et à l'entrée du lotissement.



- **Crédits budgétaires: décisions modificatives**

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'opérer des modifications au budget principal 2014 de la commune pour ajuster les crédits budgétaires nécessaires pour permettre l'acquisition d'un bien immobilier au Fringuet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :  
 - de modifier comme suit le budget communal 2014.

**Budget principal :**

	<b>Diminution de crédit</b>	<b>Augmentation de crédit</b>
Acquisition de terrain bâti Opération N° 19 Compte 2115 op 19		+ 20 000 €
Aménagement de la Bâtie Opération N° 19 Compte 2315 op 19	- 20 000 €	

**POUR : 14 (DONT 2 POUVOIRS)                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

**Budget lotissement :** il est rééquilibré avec la reprise du résultat comptable 2013

## Fonctionnement

	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
Chapitre 11 : charges à caractère général	- 171 130 €	
Chapitre 65 charges de gestion courante	- 4 321 €	
Chapitre 42 opération d'ordre		+ 4 321
Chapitre 42 en recette opération d'ordre	- 171 130 €	

## Investissement

	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
001 : solde d'investissement reporté		+ 261 130 €
Chapitre 10 travaux	- 171 130 €	
Compte 1687		+ 85 679
Chapitre 10 déstockages de terrains		+ 4321 €

Ainsi la fonction de fonctionnement s'équilibre en recette et dépense pour un montant de 405 870 € et la fonction d'investissement pour un montant de 397 679 €.

**POUR : 14 (DONT 2 POUVOIRS)      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0**

- **Orientations du SCOT :**

Lors d'une rencontre le 18 novembre 2014, ont été présentées aux élus de la Communauté de Communes les nouvelles orientations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Ont notamment été évoqués:

- La définition d'une nouvelle hypothèse de modération démographique et ses impacts et incidences.
- La baisse globale des niveaux de densité
- Les incidences particulières de cette modération sur le volet habitat et logement

S'agissant des niveaux de densité proposés 18 /20 constructions à l'hectare dans les villages, l'équipe municipale unanime considère que ce ratio est inadapté. La population qui vient s'installer en zone rurale souhaite en règle générale disposer d'un terrain d'environ 1000 m<sup>2</sup> et 10 / 12 habitations hectares seraient plus conformes aux aspirations des acquéreurs. Un courrier sera adressé dans ce sens au commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique.

- **PROPOSITION PROGRAMME BATIMENTS 2015:**

Monsieur le Maire soumet à l'équipe municipale le programme de travaux dans les bâtiments :

- Changement fenêtres et volets au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment mairie (plusieurs devis en cours)
- Extension de la MAM (Maison d'Assistantes maternelles) d'environ 35 m<sup>2</sup> pour permettre d'accueillir plus d'enfants.

Pour rendre le village de la Bâtie plus attrayant , un projet de réalisation de fresques murales est actuellement étudié par Solange Bergeron (réflexion en cours sur la thématique des fresques, choix des emplacements, ...).

- **Compte rendu rencontre du 21 novembre avec les intervenants de la Comédie de Valence :**

L'équipe de la Comédie de Valence (Louise Bianchi (responsable de la Comédie itinérante), Julie Pradera (attachée aux relations publiques, en charge de la Comédie itinérante en agglomération), Philippe Rachet (directeur des relations publiques)) présente les communes du territoire partenaires de la Comédie itinérante :

- o Vernoux en Vivarais
- o Lamastre (accueil d'un spectacle par saison depuis 10 ans)
- o Saint-Péray

La Comédie itinérante de Valence a 15 ans. Dans ce cadre, des spectacles ont déjà été présentés dans le passé à Alboussière.

Un projet global à l'échelle de la communauté de communes pourrait être envisagé avec un accueil de spectacles sur différentes communes.

Les élus de Champis (Gilbert Dejours, Denis Dupin, Eric Guérin) ont présenté les différents espaces pouvant accueillir la Comédie itinérante (Salle du Conseil, le Temple, salle Toinou et le Théâtre de verdure).

- **La Tribu : accueil périscolaire :**

Après un premier trimestre de fonctionnement, le bilan financier a été présenté par la Directrice de la Tribu aux élus d'Alboussière et de Champis. Pour Champis, le coût de ce nouveau service s'élève à 4391 € pour l'année scolaire 2014 / 2015. Après déduction de la participation des parents et du fonds d'amorçage de l'Etat (50 € par élève) le reste à charge pour Champis s'élève à 1720 €. A noter qu'une quinzaine d'enfants (sur 45 scolarisés à Alboussière) bénéficient du périscolaire.

- **Contrat enfance jeunesse :**

Arrivé à son terme et porté par la Tribu, un nouveau contrat de 3 ans doit être négocié entre les élus et la CAF. Catherine Risch et Denis Dupin ont participé à la rencontre du 26 novembre 2014.

- **Commission environnement / cadre de vie :**

Une commission environnement composée d'élus et de personnes associées est créée : Denis DUPIN, Guérolé VALLON, Nathalie LE MOULT, Stéphane CORBIN (membre associé), Daniel MARGIRIER participeront à son animation en 2015. Le 4 décembre 2014 une réunion ouverte aux élus se tiendra à Guilherand Granges sur le thème du patrimoine architectural et performance énergétique.

- **Commission voirie :**

Solange BERGERON souhaite intégrer la commission voirie. Elle participe actuellement avec Alain LADREYT à l'élaboration de la carte des chemins ruraux.

- **Chiens errants , morsures de chiens :**

Suite à un incident récent, Monsieur le Maire rappelle la réglementation et les obligations des propriétaires à savoir que *tout animal ayant mordu ou griffé une personne, même s'il n'est pas suspect de rage, est soumis par son propriétaire et à ses frais à la surveillance du vétérinaire sanitaire.*

Pendant la durée de cette surveillance (15 jours pour les animaux domestiques), l'animal doit être présenté trois fois par son propriétaire au même vétérinaire sanitaire, la première visite étant effectuée avant l'expiration d'un délai de 24 heures suivant le moment où l'animal a mordu ou griffé.

A noter que toutes les morsures doivent être déclarées en mairie.

- **Commission électorale :**

La commission électorale ( Dejours Gilbert, Denis Dupin, Françoise Barbazanges, Solange Bergeron élus, Denis Chevillon et Jean Soton non élus) se réunira en mairie de Champis le vendredi 5 décembre 2014 à 14 heures afin d'étudier les radiations et les inscriptions sur les listes électorales 2015.

A noter la date désormais connue des élections pour les conseillers départementaux : 22 mars pour le 1 er tour et le 29 mars pour un éventuel second tour.

- **Illuminations de Noël :**

Le sapin qui se situe à proximité de la mairie sera décoré pour Noël.  
Alain Ladreyt et Sylvain Hurlin se chargent de procéder à l'installation des décorations à partir d'une nacelle mise à disposition au bénéfice de la commune de Champis.

La séance est levée à 23 h 30.

Le Secrétaire de Séance

---

Les Membres du Conseil Municipal